

GOLF DU CAP D'AGDE

CIRCUIT SENIOR 1

17 mars 2026

RÈGLES LOCALES SPÉCIFIQUES

Formule : simple stableford

En complément de tous les articles du **Règlement des Compétitions et des Règles Locales permanentes de la FFGolf** en vigueur : les Règles locales suivantes s'appliquent :

I/ HORS LIMITES : R18.2 Définis par des clôtures, piquets blancs et/ou ligne blanche tracée au sol.

.Trou N°1 : Le practice est hors limites sa lisière est définie par une ligne blanche et par le treillis métallique puis à nouveau par une ligne blanche au-delà du chemin goudronné.

II/ ÉLÉMENTS PARTIES INTÉGRANTES : Les murets de pierres et les empilements de pierres. Aucune pierre de ces murets ou empilements ne peut être enlevée ou déplacée. Tous les chemins qui ne sont pas goudronnés ou bétonnés.

III/ CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS Y COMPRIS LES OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R16.1)

.1 Terrain en réparation

Sur le green : Les zones dénudées (terre apparente) qui interfèrent avec la ligne de jeu uniquement d'une balle reposant sur le green (règle 16.1d) sur la zone générale :

Les zones délimitées par une ligne de peinture blanche continue ou en pointillés.

Sur les trous 8 et 17 : toute la zone entourée de cordes.

.2 Obstructions inamovibles

Les chemins goudronnés ou bétonnés. Arbres tuteurés ou grillagés

Toutes les zones du parcours délimitées par une ligne blanche ou bleue.

IV/ ZONE A PÉNALITÉ (R17) La zone à pénalité rouge à la droite et au fond du trou N°7 et la zone à pénalité rouge à la droite du trou N°11 s'étendent à l'infini.

RAPPELS

BALLE PLACEE : Quand la balle d'un joueur repose sur ***une partie de la zone générale*** tondue à hauteur de fairway ou moins. ***Placement de la balle à une longueur de club.***

TEMPS DE JEU : 4 heures 35

PÉNALITÉ POUR INFRACTION À UNE RÈGLE LOCALE : PÉNALITÉ GÉNÉRALE (2 coups)